

Cette frise a été créée et montée de toutes pièces par Mme Lucienne GRAIRE avec l'aide de M.Patrick DEPOISIER, membres de l'Ass. Mémoire et Patrimoine.

	MOYEN AGE			RENAISSANCE	EPOQUE CLASSIQUE	XVIII <sup>ème</sup> SIECLE		REVOLUTION ( 1789 - 1799)
	CHARLEMAGNE	PHILIPPE AUGUSTE	CHARLES V	FRANCOIS I <sup>er</sup>	LOUIS XIII, LOUIS XIV	LOUIS XV, LOUISXVI		
DATES	IX <sup>ème</sup> siècle	XII <sup>ème</sup> siècle	XIV <sup>ème</sup> siècle	XVI <sup>ème</sup> siècle	XVII <sup>ème</sup> siècle	XVIII <sup>ème</sup> siècle		1791
<b>ORGANISATION GENERALE</b>	Charlemagne n'a pas inventé l'école : elle existait depuis longtemps. Elle est aussi ancienne que l'écriture.  Il ordonne de créer dans chaque évêché et monastère une école élémentaire.			Tous les enseignements sont payants et réservés à une minorité.  Elle est aussi ancienne que l'écriture.  Grand précurseur de notre école d'aujourd'hui : Jean-Baptiste de La Salle. (frères des Ecoles chrétiennes). 1685 Suppression des écoles protestantes.	L'éducation des pauvres est prise en charge par des congrégations enseignantes.  Grand précurseur de notre école d'aujourd'hui : Jean-Baptiste de La Salle. (frères des Ecoles chrétiennes). 1685 Suppression des écoles protestantes.		1780 37% des Français signent leur acte de mariage (60% au nord de la Loire ; 20% au sud).	Nombreux projets pour une instruction commune à tous les citoyens, selon les vues du philosophe Condorcet. Exemples : Projet Le Peletier d'écoles gratuites et obligatoires Loi Lakanal : Projet d'ouverture d'une école publique gratuite pour 1000 habitants Mais très vite obligation et gratuité sont supprimées Les instituteurs ne sont plus salariés de la République mais reçoivent une rétribution par les familles d'élèves (sauf 1/4 maximum considérés comme indigents pris en charge par les municipalités).
<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>				Développement des écoles paroissiales qui restent essentiellement urbaines.  Nombreuses écoles urbaines protestantes.	1634 Fondation des Filles de la Charité par St Vincent de Paul : Ecole de filles 1680 Les Frères des Ecoles chrétiennes ouvrent des écoles de garçons.		Frères des Ecoles Chrétiennes : 116 écoles.	
<b>ENSEIGNEMENT SECONDAIRE</b>				Création des collèges pour préparer à l'Université. (8 à 16 ans)	Importance des collèges jésuites.	1762 Expulsion des jésuites de France.	270 collèges pour environ 50 000 élèves.	Fermeture des collèges religieux.
<b>ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</b>		Apparition des Universités avec 4 facultés : arts, droit, théologie, médecine.		Académies protestantes à Nîmes, Montpellier, etc.		Premiers établissements de formation spécialisée préfigurant les grandes écoles.	20 Universités (droit et théologie essentiellement).	Suppression des Universités.
<b>PENDANT CE TEMPS-LA A SAINT-PAUL EN-CHABLAIS</b>	Jusqu'au XIX <sup>ème</sup> siècle Enseignement de la jeunesse avec le catéchisme.		1371 Présence d'une école religieuse à Evian.	1576 Présence d'un collège (jésuite) à Evian.				

	CONSULAT et EMPIRE (1799 - 1815)			RESTAURATION et MONARCHIE DE JUILLET (1814 -1848)							
	BONAPARTE, NAPOLEON I <sup>er</sup>			LOUIS XVIII				CHARLES X	LOUIS PHILIPPE		
1795	1802	1806	1808	1816	1818	1821	1822	1830	1833	1834	1835
	Arrêté précisant qu'en plus du jour de repos du dimanche, toutes les écoles prendront congé le jeudi.		Napoléon 1 <sup>er</sup> instaure le baccalauréat le 17 Mars 1808 1 <sup>er</sup> grade universitaire 1 <sup>ère</sup> promotion en 1809 : 31 diplômés pour toute la France.	Création du Brevet de capacité : 1 <sup>er</sup> diplôme exigé des instituteurs.	Pour attirer les jeunes gens vers les métiers de l'enseignement, une loi exempte les instituteurs de service militaire qui durait 6 ans.				Loi du Ministre Guizot : Obligation d'une école primaire pour les garçons dans les communes de plus de 500 habitants. Obligation d'une école primaire supérieure dans les communes de plus de 6000 habitants. Tout instituteur doit avoir plus de 18 ans, un brevet de capacité, et un certificat de moralité délivré par le Maire et 3 conseillers municipaux de la commune où il aura résidé pendant 3 ans.		Création d'un Corps d'Inspecteurs primaires. (1 Inspecteur par département).
Loi Daunou supprimant la gratuité des écoles primaires.									13 000 écoles seront construites. Le nombre de communes sans école passe de 14000 à 4000 (sur 36000). Nombre d'élèves scolarisés en hiver : 1,9 million à 2,9 millions.		
Une école centrale par département dirigée par l'Etat.	Suppression des écoles centrales et création des lycées.		Création du Baccalauréat (L'examen ne comporte que des épreuves orales).	Les lycées subsistent sous le nom de collèges royaux.				Introduction de la première épreuve écrite au bac.			
		10 Mai 1806 Création de l'Université impériale ou université de France (corps chargé exclusivement de l'enseignement et de l'éducation dans tout l'Empire).						55% de conscrits illettrés.	Une école normale par département.		
						21 sept. 1821 Ouverture d'une classe de filles par les Sœurs de St Vincent de Paul qui y assurent l'enseignement et y établissent un pensionnat.	Ecole déclarée d'utilité publique. Nécessité d'exhausser le bâtiment d'un étage.				Ouverture d'une classe de garçons par les Frères des Ecoles Chrétiennes dans un nouveau bâtiment construit par la Commune (dans la cour ouest de l'école actuelle).

			SECONDE REPUBLIQUE (1848 - 1852)		SECOND EMPIRE (1852 -1870)							
			LOUIS NAPOLEON		NAPOLEON III							
1841	1846	1847	1848	1850	1859	1860	1861	1862	1863	1865	1866	1867
<p>Loi interdisant le travail des enfants de moins de 10 ans.</p> <p>Le travail des enfants de moins de 12 ans est limité à 8 heures.</p>	<p>La plume métallique remplace la plume d'oie (Fabrication industrielle à Boulogne par les établissements Blanzky-Poure &amp; Cie, puis par par Baignol et Farjon.</p>		<p>Les 2/3 des conscrits savent lire, écrire et compter.</p>	<p>Loi Falloux Officialisation de la dualité de l'enseignement public et privé.</p> <p>Les communes doivent fournir le matériel scolaire.</p>				<p>Loi du 19 avril 1862 Division des instituteurs en 4 classes avec traitement de 600, 700, 800 et 900 francs (changement de droit après 5 ans dans une classe).</p>				<p>Loi du 10 avril 1867 Le Ministre Victor Duruy redonne une dignité aux instituteurs, permet aux communes de mettre en place la gratuité de l'enseignement primaire (Impôt exceptionnel), instaure le Certificat d'Etudes Primaires, crée les cours d'adultes, ouvre de nombreuses écoles, notamment de filles.</p>
		23000 écoles en France.	30% des communes n'ont pas d'école primaire.	<p>Toutes les communes doivent avoir une école pour garçons. Les communes de plus de 800 habitants doivent ouvrir une école de filles. Un instituteur gagne 500 F par an.</p>		35 000 écoles en France.		<p>1er janv. 62 Le Ministre Rouland décide que chaque école primaire abritera une bibliothèque scolaire à disposition des familles.</p>		2% des communes sans école primaire. 40% des écoles primaires sont des écoles de filles.	<p>Punitions : Coups de martinet interdits.</p>	<p>La création d'une école de filles devient obligatoire pour les communes de plus de 500 habitants.</p>
				Coût de pension dans un lycée 700F par an.			1ère femme à passer le baccalauréat à 37 ans.					
					<p>Ouverture d'une 2ème classe de garçons.</p>	<p>Le Préfet fait savoir à la commune de Saint-Paul qu'elle doit créer une école publique de filles.</p>			<p>Projet d'une classe de garçons (dans la Cure) du hameau des Faverges.</p>			

TROISIEME REPUBLIQUE (1870 -1940)

1872	1874	1875	1876	1879	1880	1881	1882	1886	1889	1891	1896
77% des hommes et 67% des femmes savent signer leur nom.		Loi de 1875 Relèvement des traitements à 900, 1000, 1100 et 1200 francs les institutrices en 3 classes 700, 800 et 900 francs, les adjoints en 2 classes de 700 et 800 francs.	Certificat d'Etudes sous la forme de concours cantonaux (uniquement les garçons à partir de 12 ans, les filles n'y sont pas admises).	Loi Paul Bert du 9 août 79 impose à chaque département d'entretenir 2 écoles normales : une de filles et une de garçons.  Jules Ferry devient Ministre de l'Instruction publique		16 Juin 1881 Jules Ferry oblige les enseignants à obtenir un Brevet de capacité délivré par un jury et un "certificat de bonne conduite" auprès du Curé et du Maire.	28 Mars 1882 <b>Jules Ferry ministre de l'Instruction Publique rend obligatoire, laïque et républicain l'enseignement primaire public de 6 à 13 ans.</b>	Loi du 30 oct. 86 de René Goblet redéfinit l'organisation de l'enseignement primaire. Laïcisation du personnel enseignant (les instituteurs congréganistes devront partir dans un délai de 5 ans, et les religieuses dès qu'elles seront remplacées par des maîtresses laïques).	Les maîtres des écoles publiques deviennent fonctionnaires d'Etat.		
	42000 écoles en France.  Création du Certificat d'Etudes Primaires (Présentation non obligatoire).			76% de garçons sont scolarisés dans le public pour seulement 36% de filles.		Gratuité absolue des écoles primaires publiques		2 727 000 garçons 2 724 000 filles. Ecole ouverte aux enfants de 6 à 13 ans. (enfants de 5 ans acceptés). Ils peuvent quitter l'école à 11 ans s'ils ont obtenu le Certificat d'études.		10% des élèves d'une classe d'âge ont le certificat d'études.	
Bac : 3% d'une classe d'âge de garçons.				Loi Sée créant des lycées de filles.  1% d'une classe d'âge (filles et garçons) obtient le baccalauréat.			Création des écoles primaires supérieures avec Certificat d'études supérieures (s'adresse aux élèves les plus brillants des écoles élémentaires).	Création des écoles maternelles et classes enfantines rattachées aux écoles élémentaires.			
10 000 étudiants en France.							Ecoles manuelles d'apprentissage à vocation de formation professionnelle.				Une Université par académie.
Pétition des gens du village pour l'ouverture d'une classe mixte dans le hameau des Faverges.										Arrivée du 1er Régent (M. FONTAINE) à l'école de garçons (école républicaine)  Ouverture d'une bibliothèque  L'école congréganiste est transférée au Château de Blonay.	

1897	1903	1904	1905	1909	1911	1915	1921	1923	1924
		Loi Combes Interdiction à tous les congréganistes d'enseigner.	Loi séparant Eglise et Etat.						
Les écoles rurales initient à l'agriculture.			30% des élèves d'une classe d'âge ont le Certificat d'études.  Fermeture des écoles congréganistes.						
					Instauration du C.A.P. (Certificat d'aptitude professionnelle).				Le baccalauréat s'ouvre largement aux filles.
				5% de conscrits illettrés.	40 000 étudiants en France (45% à Paris).				
Ouverture dans une maison neuve d'une école mixte et laïque au hameau des Faverges avec un appartement pour le Régent. (3 hameaux de la commune de Bernex sont admis dans cette école : Chez Masson, chez les Râcles et Grange Blanche).	1ère délibération favorable délivrée par le conseil municipal d'un projet de construction pour une école laïque pour les enfants des deux sexes. (6 voix contre 4) Le projet à 13000F (en pierres de Meillerie) de M. GRIVEL (architecte) est rejeté.	Décision prise de détruire l'école de garçons existante et d'édifier à sa place et sur le terrain voisin le groupe scolaire laïque comprenant la poste et la mairie.	1200 habitants. Inauguration du groupe scolaire laïque comprenant 4 classes, 4 appartements, 4 caves, 4 greniers, 1 local pour la poste avec 1 appartement, 1 salle pour le conseil municipal et 1 secrétariat. M. ENGLER architecte. Coût : 93 000 F = 350 000€. Aide de l'état : 35%, emprunt:65% Fermeture de l'école congréganiste du château de Blonay.	Réfection des toilettes de l'école mixte des Faverges, (30F).  Location de l'ancienne maison de l'école des filles du chef-lieu à M. CAURON (pharmacien).	Réparation des cheminées de l'école par M.BORDIGOMI entrepreneur à Evian (460F).	Réparation des écoles (Chef-lieu et Faverges) pour un montant de 22479,6F (Architecte M. ENGLER).	Demande de création d'un cours post-scolaire agricole à l'école primaire publique.  Le Directeur sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour ouvrir des classes mixtes.	Ouverture d'un "ouvrir" enseignement professionnel pour jeunes filles (cuisine et couture) par les Sœurs de la Charité.	

									REGIME DE VICHY (1940-1944)			
1925	1926	1927	1928	1929	1930	1932	1933	1936	1941	1943	1944	1945
13 juillet 1925 La loi des Finances crée la taxe d'apprentissage (0,20% de la masse salariale).						Sous le gouvernement d'Edouard Herriot le Ministère de l'Instruction Publique est rebaptisé Ministère de l'Education Nationale.		Loi Jean Zay du 9 août 36 L'obligation scolaire est portée de 13 à 14 ans.  La victoire du Front populaire réalise d'importantes réformes sociales.		Loi du 13 août 43 Obligation d'examen médical pour contrôler l'état de santé des des écoliers, mais n'a reçu aucun commencement d'exécution.	L'ordonnance du 20 nov. 44 attribuée aux Recteurs la nomination et la discipline des instituteurs confiées aux Préfets depuis 1854.	Ordonnance du 18 oct. 45 Visite médicale d'incorporation scolaire pour tous les enfants au cours de leur sixième année et dépister des maladies contagieuses chez les maîtres (tuberculose).
				Entre les 2 guerres, 26000 communes ont pour secrétaire de mairie un instituteur.			Instauration d'un examen d'entrée en 6 <sup>ème</sup> . (sélection par le mérite scolaire).	50% des élèves d'une classe d'âge ont le Certificat d'études.	Les doryphores ont envahi tout le territoire en une vingtaine d'années. L'été, les municipalités font appel aux enfants des écoles pour les ramasser.			
Cursus des lycées de filles aligné sur celui des garçons.	Création du Brevet Professionnel.				15 000 bacheliers.  Principe de la gratuité de l'enseignement secondaire.			Bac : 2,7% d'une classe d'âge (filles et garçons).	Création des collèges.  Suppression de la gratuité du secondaire.			Bac : 3% d'une classe d'âge (filles et garçons) Rétablissement de la gratuité du secondaire.
								75 000 étudiants en France.				
Ouverture d'une cantine scolaire dans le bâtiment de l'école (de la Toussaint à Pâques) réservée aux élèves éloignés du chef-lieu.		Arrivée de l'électricité au hameau des Faverges.	Le Directeur de l'école du chef-lieu souhaite disposer d'un terrain pour servir d'expériences agricoles.	Bourses : Demande accordée par le Conseil Municipal pour qu'un élève puisse poursuivre ses études à l'école nationale d'horlogerie de Cluses.	Arrivée de l'eau aux appartements de l'école et dans la cour.	Arrivée de l'électricité au chef-lieu.			Création d'une caisse des écoles (loi d'octobre 1940) pour venir en aide aux élèves indigents.			

QUATRIEME REPUBLIQUE (1944 -1958)									CINQUIEME REPUBLIQUE (1958 à aujourd'hui)						
1946	1947	1948	1949	1951	1952	1953	1956	1958	1959	1960	1962	1963	1964	1965	
14 fév. 46 la Déclaration des Droits de l'homme doit être affichée dans tous les établissements d'enseignement public.	Plan Langevin Wallon : Pour une école unique prévoyant une scolarité jusqu'à 18 ans. (mais qui n'a jamais été mis en œuvre).			Loi Barangé L'état Subventionne le public et le privé. (allocation trimestrielle de 1000F pour chaque enfant fréquentant l'école). Elle est versée à une caisse départementale.						Le Ministre Jean Berthoin prolonge l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans. Loi Michel Debré (1er Ministre et Ministre de l'Education nationale) annonce le 23 déc. 59 que l'enseignement privé pourra conclure avec l'Etat des contrats d'association.	L'école primaire devient mixte.	3 août 1963 Le Ministre Christian Fouchet crée des collèges d'enseignement secondaire. Les classes de fin d'études sont supprimées.  Création de la carte scolaire.			Le Ministère autorise officiellement l'utilisation du stylo à bille dans les écoles.
			Découverte de la pédagogie de Célestin Freinet. (Expression libre des élèves).				Mise en place de l'examen d'entrée en 6 <sup>ème</sup> .		Suppression de l'examen d'entrée en 6 <sup>ème</sup> et remplacement par l'examen du dossier scolaire.						
	Le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (B.E.P.C.) remplace le Brevet élémentaire comme le baccalauréat a déjà remplacé le Brevet Supérieur.		30 000 bacheliers	Bac: 8% d'une classe d'âge (filles et garçons).					Les cours complémentaires deviennent des collèges d'enseignement général.  Création des C.E.T. (collèges d'enseignement technique) et des lycées techniques.	Création des collèges et lycées agricoles.					
												26 février 1962 Création du B.T.S.(Brevet de Technicien supérieur).			
		1ère sortie scolaire à Génissiat.	2ème sortie scolaire en autocar. Sortie endeuillée par un accident routier mortel d'un élève au Château de Chillon. (Joseph Baratay 11 ans).	Création d'un emploi pour l'entretien des classes. (Balayage, nettoyage et allumage des feux.	Le Conseil Municipal alloue à la cantine une subvention annuelle de 20 000F.	Reprise des sorties scolaires.  Achat de 2 fourneaux, d'armoires, de 4 tableaux, de livres. (281 120F).	Réfection des façades du bâtiment communal. (517 538F).	Construction de deux préaux au chef-lieu.			Construction d'un préau aux Faverges	Achat d'un appareil de cinéma et d'un transistor.	Pose d'un plancher aux Faverges et de cheneaux au chef-lieu.	850 habitants Regroupement pédagogique école primaire jusqu'à 11 ans. (Fermeture de la 4 ème classe).  Motion de protestation contre la fermeture d'une classe au chef-lieu	

1966	1968	1969	1971	1972	1973	1975	1976	1980	1981	1982	1984
	12 nov. 1968 Edgar Faure Ministre de l'Education Nationale annonce une loi sur l'orientation de l'enseignement supérieur.	Circulaire du 6 janv. 69 d'Edgar Faure concernant les notions de compositions, de notes et de classement du système d'appréciation des résultats. A (Très satisfaisant) B (satisfaisant), C (moyen) D (insuffisant) E (très insuffisant). Décret du 7 août 69 d'Olivier Guichard L'horaire hebdomadaire est ramené de 30 à 27 heures.		sept. 72 Congé hebdomadaire le mercredi au lieu du jeudi.		11 juil. 75 La loi Haby instaure un "collège pour tous" à la sortie des écoles primaires. Tous les élèves issus d'un CM2 doivent entrer en 6ème dans un "collège unique" et dans des classes hétérogènes. [C.E.S. (collège d'enseignement secondaire) et C.E.G. (collège d'enseignement général) unifiés].	Décret du 28 déc. 76 Constitution d'un Conseil des maîtres, un Comité de parents et un Conseil d'école dans chaque école.			Mise en place des Zones d'éducation prioritaire (Z.E.P.).	27 janv. 84 La loi Savary procède à une réforme de l'enseignement supérieur et notamment des Universités.
		Classes mixtes dans toutes les communes. Instauration des "disciplines d'éveil". Les maths modernes désorientent les instituteurs, puis disparaîtront des programmes.		Le Certificat d'études ne subsiste que pour les adultes.							
	Bac : 10% d'une classe d'âge (Filles et garçons). Création de 7 filières au Bac (A, B, C, D, E, F, G).  Création du baccalauréat technologique.	18-janv-69 Création du B.E.P. (Brevet d'enseignement professionnel)  Autant de bacheliers que de bachelières.	Bac : 20% d'une classe d'âge (filles et garçons).	Création des classes de C.P.P.N. (classes pré-professionnelles de niveau) et C.P.A. (Classes préparatoires à l'apprentissage) dans les Collèges d'enseignement secondaire).	150 000 bacheliers.	Bac : 25% d'une classe d'âge  Prévoit la gratuité des études au collège.					
Création des I.U.T. (Instituts Universitaires de Technologie).	Révolte étudiante.	670 000 étudiants en France. La loi Faure institue l'autonomie des Universités.									
Installation d'un chauffage central (classes et appartements).	Création d'une association de parents d'élèves.  Installation de toilettes à l'intérieur du bâtiment.	Le Conseil Municipal refuse d'acheter un véhicule pour transporter les élèves.	Explosion de gaz. Reconstruction d'une cantine suite aux importants dégâts.			Installation de la fanfare dans le sous-sol (est).		Réfection des façades de l'école.	Ouverture à Gremey (St Paul) d'un collège d'enseignement secondaire pour les communes du plateau de Gavot. (par le SIVOM du Pays de Gavot).  Réfection intérieure de l'école des Faverges.		Ouverture d'une classe maternelle dans l'école primaire.  Création d'un emploi d'aide maternelle.

1985	1989	1990	1991	1992	1993	1995	1996	1998	2001	2005	2008	2009	2010
Jean-Pierre Chevènement : Pour mener 80% d'une classe d'âge au niveau Bac.  25 janv. 85 Laurent Fabius lance le plan informatique pour tous.	10 juil. 89 La loi Jospin sur l'orientation de l'éducation modifiant largement le fonctionnement du système éducatif remplace le terme d'instituteur par celui de professeur des écoles.	1er sept. 90 Création d'un Institut Universitaire de Formation des Maîtres dans chaque académie (I.U.F.M.).				La loi Fillon du 23 avril 95 bâtie à partir d'une synthèse d'un débat sur l'école lancé par Luc Ferry veut élever le niveau de formation et mieux faire respecter les valeurs de la République.  La loi Bayrou du 13 juil. 95 simplifie les programmes, relance l'éducation civique, implique les parents dans la vie de l'école.				La loi Fillon réforme le système éducatif français (Orientation et programme pour l'avenir de l'école).	20 févr. 08 Projet Darcos Aides personnalisées et stages de remise à niveau pendant les vacances scolaires.  Relance de l'histoire, l'instruction civique et la morale.		
	Le Certificat d'études disparaît officiellement.	L'horaire hebdomadaire en maternelle et primaire est fixé à 26 heures.									sept. 08 Plus de classe le samedi matin.		
Création des baccalauréats professionnels.  250 000 bacheliers.	Bac : 36% d'une classe d'âge.	Bac : 40% d'une classe d'âge.			Création des nouvelles séries du baccalauréat général (L, ES, S). L : littéraire, ES : économique et social S : scientifique	Bac : 63% d'une classe d'âge.		470 000 bacheliers.			Bac : 64% d'une classe d'âge. Bac : 83,3% tous âges et bacs confondus. Sur 100 bacheliers : 54 ont un bac général, 26 un bac technologique 20 un bac professionnel.	Bac : 86% tous âges et bacs confondus, mais la réussite aux milieux les plus favorisés.	
Arrivée à l'école de l'ordinateur.			Création d'un ensemble de 3 classes maternelles et annexes aux abords de l'école primaire et aménagements des abords.  Transfert de la cantine au Château de Blonay.	Ecole des Faverges endeuillée par un accident mortel lors d'une sortie de ski (Céline Dufour 11 ans).		Réfection intérieure de l'aile Est (Dalles, sanitaires) salles annexes (ordinateurs, bureaux), salle de musique.		Le bâtiment est entièrement affecté à l'école. (Transfert de la mairie et de la poste dans l'ancien presbytère).		Transfert de la cantine dans l'immeuble "Le Cyriel". Les repas sont désormais préparés par une entreprise venant de l'extérieur. (Plus de cuisinière communale)			Au Chef-lieu : <b>9 classes</b> <b>213 élèves</b>  Aux Faverges : <b>1 classe</b> <b>14 élèves</b>